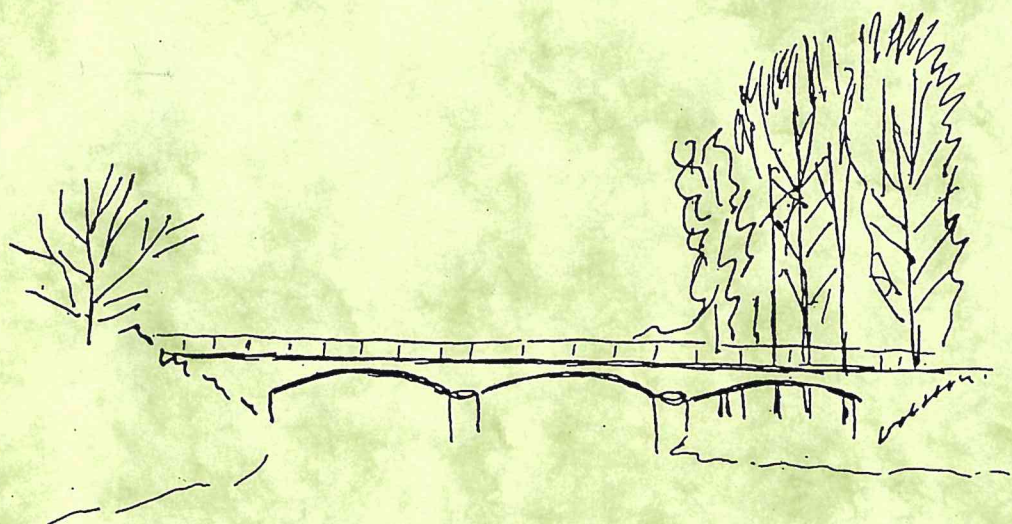
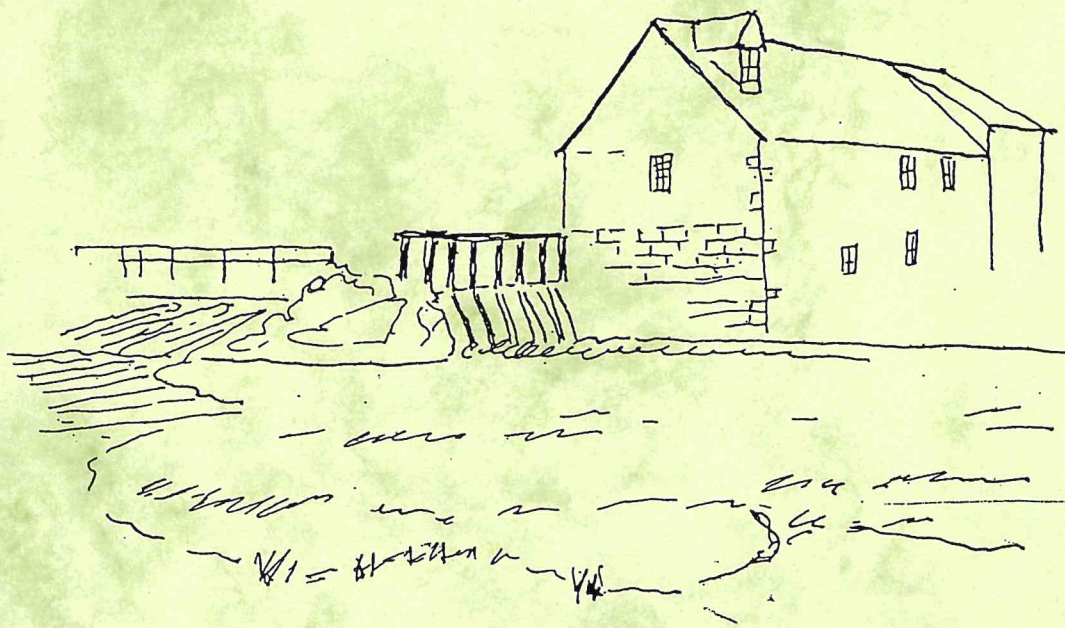


**S
t
D
I
D
I
E_n
B
R
I
O
N
N
A
I
S**



BULLETIN

MUNICIPAL

NUMERO 20

ANNEE 2009

Le mot du Maire

En ce début d'année 2009, le conseil municipal et moi même vous présentons à toutes et tous nos meilleurs voeux de bonheur et de santé avec une pensée toute particulière pour les personnes souffrantes ou dans la peine.

L'année 2008 a connu le changement de l'équipe municipale avec les élections. Je tiens à remercier les conseillers qui ont arrêté leur mandat et à les féliciter pour tout le travail accompli au cours de ces années.

Je voudrais en profiter pour souhaiter bonne chance à la nouvelle équipe et plein de courage. Cette nouvelle mandature débute dans des moments difficiles dû à la conjoncture, mais je sais que je peux leur faire confiance pour dynamiser le village.

Je tiens tout particulièrement à remercier les associations, les bénévoles, les employés qui effectuent un travail important. Grâce à toutes ces personnes, notre village garde une animation et reste accueillant. Qu'ils en soient tous félicités.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants

J'espère que ce bulletin vous permettra d'avoir un compte rendu de l'année écoulée et vous donnera les principales dates et renseignements pour l'année 2009.

Je tiens à remercier les personnes qui ont rédigé des articles et participé à l'élaboration de ce document.

Le Maire

André MAMESSIER



2009



Dépenses

Remboursement des emprunts	31174 €
Achat terrain	1104 €
Travaux voirie	65930 €
Travaux de bâtiments	12007 €
Combustibles et carburant	3248 €
Fournitures de bureau, entretien, documentation, livres	1368 €
Frais de personnel et rémunérations diverses	23976 €
Impôts et taxes	1355 €
Fleurs, entretien terrains	906 €
Entretien matériel et achat petit matériel	1856 €
Electricité, eau , gaz	6030 €
Primes assurances	2357 €
Subventions versées aux associations	361 €
Cotisations associations maires et honoraires	664 €
Participations (RPI, Collège, Syndicat Eaux, Aide sociale)	11404 €
Fêtes et cérémonies	2499 €
Frais de timbres et téléphone	2101 €
Indemnité des élus	10070 €
Déficit d'investissement reporté	13191€

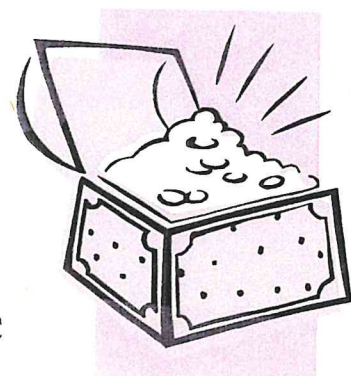
TOTAL

191601 €



Recettes

Subventions et Participations	11038 €
Redevances EDF et télécom	603 €
Fonds compensation TVA	32809 €
Locations immeubles et matériel	10124 €
Emprunt	65000 €
Dotation Globale de Fonctionnement et Dotation Solidarité rurale	27395 €
Impôts indirects (droits mutation, débit boisson)	non perçu au 31/12
Contributions directes :	51843 €
Taxe d'habitation	4847 €
Taxe foncier bâti	8252 €
Taxe foncier non bâti	25436 €
Taxe professionnelle	13386 €
Compensations	7345 €
Excédent reporté	14830 €
	<hr/>
TOTAL	220987 €



CONSEIL MUNICIPAL 2008

Suite aux élections municipales de mars 2008 voici la nouvelle composition du conseil municipal :

André MAMESSIER, Maire

Ernest SARROCA, 1er Adjoint

Edouard DECHELETTE, 2ème Adjoint

Maurice DUBOIS

Céline COPIER

Philippe JOUANIN

Valérie JOSEPH

Stéphanie MAMESSIER

Philippe CORNELOUP

François de CONIGLIANO

Lydie VILLIERS

SAINT-DIDIER-EN-BRIONNAIS

Deux médailles pour la cérémonie des vœux

Après avoir souhaité ses bons vœux à la population, annoncé le résultat du recensement (149 habitants), dit qu'il n'y aura pas de nouveaux travaux cette année et une légère augmentation des impôts pour parfaire l'entretien des chemins et bâtiments - conséquence de la diminution des subventions du Conseil Général - le maire du village, André Mamessier, a profité de l'opportunité de l'assemblée villageoise à l'occasion de cette cérémonie pour remettre une médaille d'argent à François Fricaudet et une en or à Charles Méhu.

25 ans de service pour François Fricaudet

Celle de François Fricaudet lui a été remise pour avoir offert 25 ans de son existence au service de sa commune et de la vie publique. François a été élu comme conseiller pour la première fois en 1983, puis adjoint en 1989, enfin réélu conseiller en 1995 et 2001. En mars 2008, il a souhaité cesser ses activités pour profiter de sa retraite. André Mamessier, après avoir tracé l'historique de son parcours a ajouté : « Je tiens



André Mamessier épingle François Fricaudet

personnellement à vous remercier pour votre travail. Malgré nos différences de tempérament, nous avons trouvé des terrains d'entente et ce, toujours dans l'intérêt de la commune. En mon nom et au nom de M. le Préfet, représentant l'Etat, j'ai le plaisir de vous remettre cette distinction ».

50 ans de vie publique pour Charles Méhu !

Ce fut ensuite au tour de Charles Méhu de se voir remettre une médaille, en or

cette fois-ci, cette distinction témoignant de 49 années passées, pour lui aussi, au service de la commune et de la vie publique. Le maire évoque alors le parcours de Charles, exemplaire par sa longévité, sa régularité, sa disponibilité, sa tolérance envers ses concitoyens. Charles Méhu a débuté son engagement dans la vie publique en 1959 comme conseiller, sous la mandature précédente, celle de Victor Mazille. Il a été réélu en 1965, puis élu comme adjoint en 1971, année du premier mandat



Charles Méhu a servi sa commune pendant 49 ans !

d'André Mamessier. En 1977, il est devenu nouveau adjoint. En 1980, se déroule une nouvelle élection partielle à la suite du décès tragique de M. Mazille. Charles retrouve son mandat d'adjoint, puis devient, chaque fois brillamment réélu, premier adjoint d'André Mamessier en 1983, 1989, 1995, 2001.

En mars 2008, Charles, comme François, décide de prendre une retraite méritée. « Vous avez toujours eu une vision prospective des dossiers, vous êtes un homme qui aimez aller de l'avant,

souvent à la limite des possibilités de notre petite commune. J'avais un conseiller averti mais en plus, vous êtes un véritable ami, qui m'a toujours donné des conseils sincères et judicieux. Je vous souhaite de continuer une longue retraite avec Odette. Merci pour tout », lui remet alors, aussi au nom de l'Etat, la médaille en or. Le maire insiste encore pour honorer les épouses qui, bien souvent, les ont attendus patiemment et ont été un des maillons clefs de leurs engagements.

Fabienne Croze

RECENSEMENT

Suite au recensement de la population effectué en 2007 le chiffre officiel publié au 1er janvier 2009 nous valide une population totale de 148 habitants

COMMISSIONS COMMUNALES

Bâtiments : André MAMESSIER - Philippe JOUANIN - Ernest SARROCA -
Philippe CORNELOUP - Edouard DECHELETTE

Voirie : Maurice DUBOIS - Philippe JOUANIN - Ernest SARROCA -

Finances : André MAMESSIER - Edouard DECHELETTE - Ernest SARROCA -
Céline COPIER - François de CONIGLIANO

Cantine : Ernest SARROCA - Lydie VILLIERS - Stéphanie MAMESSIER

Centre Communal d'Action Sociale : Céline COPIER - Stéphanie MAMESSIER -
Edouard DECHELETTE - Lydie VILLIERS

Hors conseil : Mesdames Michèle SERVARIE - Marie-Thérèse GANDON -
Monique DUCROUX - Anne DECHELETTE

Tourisme et fleurissement : Valérie JOSEPH - Céline COPIER

SIVOS du collège : André MAMESSIER - Philippe CORNELOUP

Legs Bouthier de Rochefort : Philippe JOUANIN - Maurice DUBOIS

Syndicat des Eaux : André MAMESSIER - François ANDRE-CONIGLIANO

Syndicat d'Electrification du Brionnais : André MAMESSIER - François de
CONIGLIANO -

Suppléant : Edouard DECHELETTE

Ecole de Musique : André MAMESSIER - Edouard DECHELETTE

Aéroport de Saint Yan : François ANDRE-CONIGLIANO - Lydie VILLIERS

Bibliothèque : Céline COPIER - Edouard DECHELETTE - Valérie JOSEPH - Ernest
SARROCA - Stéphanie MAMESSIER - L'enseignant

R.P.I. : Titulaires : André MAMESSIER - Stéphanie MAMESSIER -

Suppléante : Lydie VILLIERS - Céline COPIER

Communauté de Communes : André MAMESSIER, titulaire - Ernest SARROCA,
suppléant

Philippe CORNELOUP, titulaire - Edouard DECHELETTE, suppléant.

Délégué en charge de la défense : François de CONIGLIANO

Commission sports : Valérie JOSEPH - Ernest SARROCA - Céline COPIER -
L'enseignant

Alerte Météo : Maire et Adjoints

ETAT CIVIL 2008

1 NAISSANCE :

Noémie LANCHAS, née à Paray le Monial le 16 novembre dont les parents Céline COPIER et Carlos LANCHAS sont domiciliés "Le Bourg"



ETAT CIVIL IL Y A 100 ANS

4 NAISSANCES :

BERGER Mathilde Marie - DUMONTET Jean Marie Joseph - DURY Antoine - JORDIEU Louis Philibert

2 MARIAGES :

CHATEAU Claude Antonin, cultivateur, 33 ans et GUILLOUX Marie Marguerite, sans profession, 23 ans

PONT Louis Claude, cultivateur, 46 ans et BAUZONNET Stéphanie, cultivatrice, 30 ans

5 DECES :

DEGUEURCE Marie femme MATHIEU, cultivatrice, 53 ans,

BUTTET Jean Marie, cultivateur, 62 ans,

LAPALUS Vincent, tailleur d'habits, 69 ans

VERCHERE Madeleine Veuve GAILLARD, sans profession, 83 ans

LANGLOIS Benoite Marie femme DESPIERRES Napoléon, cultivatrice, 71 ans

TRAVAUX DE VOIRIE REALISES EN 2008

Tous les CHEMINS de la commune ont été suivis par l'employé communal.

Au mois d'avril 8 camions : total 144 tonnes de grès rouge pour un coût de 2223.29 € qui ont permis de maintenir nos chemins en bon état.

Inondations du mois de juillet : 36 tonnes de grès rouge pour refaire le chemin de Bresseau "côté haut", coût 529.79 €. Total des opérations payées : 2753.08 €

Le milieu des chemins a été broyé, les fossés ont été nettoyés avec la cureuse.

Travaux fait par l'entreprise BOURGEON TP :

- ⇒ chemin vers église : curage fossé, création aqueduc, fourniture tuyau O 300
- ⇒ chemin "Les Genevriers" : fourniture tuyaux O 200 et pose
- ⇒ chemin des Vignes : curage fossé, nivelage terre,
- ⇒ route de Briant : création regard 50X50 avec tampon hydraulique
- ⇒ chemin vers maison M. Paillard : creuser saignée, nivelage chemin

Coût total de ces travaux : 3925.70 €

Travaux effectués par l'entreprise THIVENT :

- ⇒ Accès parking du bas et parking du haut
- ⇒ chemin communal de Cherancre
- ⇒ chemin communal des Verdiers
- ⇒ chemin communal de la Butte
- ⇒ chemin communal des Echaintres
- ⇒ chemin de chateau vert

Coût total de ces travaux : 29417.65 €

Divers travaux dans chemins pour un montant global de 5000 €

Participation éclairage public suite à enfouissement des lignes : 10000 €

ENVIRONNEMENT

- LES DECHETS

NOUVEAU ! sont désormais acceptés dans les déchetteries les objets suivants au profit d'associations :

- Bouchons plastique et liège
- radiographies et négatifs photographiques
- vêtements, chaussures, peluches et maroquinerie

En revanche, suite à des actes de malveillance, les huiles de vidange ne sont plus collectées, il en est de même pour les batteries, la peinture, les pneus et tous les produits toxiques et dangereux. Ces produits seront refusés dans les déchetteries. Idem pour les déchets verts. Le brûlage est autorisé dans les communes de moins de 2000 habitants à condition de se situer au moins à 50 mètres des habitations et des routes. Il faut un point d'eau à proximité du lieu de brûlage. Seul un arrêté du Maire pourrait interdire le brûlage.

Aujourd'hui chacun doit se sentir de plus en plus responsable des déchets qu'il produit.

Un rappel important : le même objet coûte

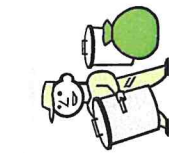
- * **1 €** s'il est déposé, trié dans les containers PAV (Point d'Apport Volontaire)
- * **5 €** s'il est déposé à la déchetterie
- * **7 €** s'il est déposé dans la poubelle des ordures ménagères le mercredi

**BRAVO POUR LE TRI SELECTIF MAIS IL FAUT
POURSUIVRE NOS EFFORTS. MERCI D'AVANCE**

Vous trouverez pages suivantes les calendriers pour collecte encombrants (à conserver précieusement) car les annonces ne seront plus faites dans la presse en raison des vols de ferraille.



ENVIRONNEMENT INFOS DECHETS ANNEE 2009



RATTRAPAGE JOURS FERIES COLLECTE ORDURES MENAGERES

Jeudi 1^{er} janvier : le vendredi 2 janvier pour Saint Christophe en Brais,
Ligny en Brionnais et Saint Bonnet de Cray

Lundi 13 avril : le vendredi 10 avril pour Iguerande, Mailly et Sainte
Foy

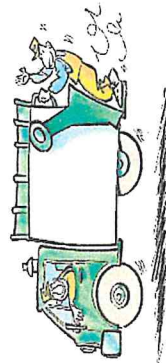
Jeudi 21 mai : le vendredi 22 mai pour Saint Christophe en Brais,
Ligny en Brionnais et Saint Bonnet de Cray

Mardi 14 juillet : * le lundi 13 juillet pour Fleury la Montagne et Saint
Julien de Jonzy

* le mercredi 15 juillet pour Semur en Brionnais

Mercredi 11 novembre : * le mardi 10 novembre pour Saint Didier en Brais
et Sarry

* le jeudi 12 novembre pour Briant, Oyé et
Varenne l'Arconce



PLANNING DE COLLECTE DES DECHETS METALLIQUES

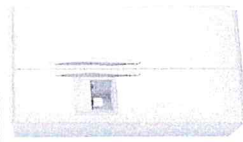
Du 29 mai le matin au 1^{er} juin le matin :
Saint Didier en Brionnais et Sarry

Du 5 juin le matin au 8 juin le matin :
Briant et Sainte Foy

Du 12 juin le matin au 15 juin le matin :
Oyé et Saint Julien de Jonzy

Du 19 juin le matin au 22 juin le matin :
Ligny en Brionnais et Saint Bonnet de
Cray

Du 26 juin le matin au 29 juin le matin :
Mailly



MEMO A CONSERVER

PLANNING DECHETTERIES ANNEE 2009

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1 J	FERMEE					1 M	1 M	1 V	1 L	1 L	FERMEE
2 V		2 L	StC 9h-12h	2 L	StC 9h-12h	2 J	SE 9h-12h	2 S	SE 9h-12h	2 M	FERMEE
3 S	IG/FL 9h-12h	3 M	IG/FL 14h-17h	3 M	IG/FL 14h-18h	3 V			StC 14h-18h	3 M	
4 M	SE 14h-17h	4 M		4 M		4 S	StC 9h-12h			4 J	SE 9h-12h
5 L	StC 9h-12h	5 J	SE 9h-12h	5 J	SE 9h-12h		IG/FL 14h-18h	4 L	StC 9h-12h	5 V	StC 9h-12h
6 M	IG/FL 14h-17h	6 V	SE 9h-12h	6 V	IG/FL 9h-12h	6 L	StC 9h-12h	5 M	IG/FL 14h-18h	6 S	StC 9h-12h
7 M		7 S	StC 14h-17h	7 S	SE 14h-18h	7 M	IG/FL 14h-18h	6 M	SE 9h-12h		IG/FL 14h-18h
8 J	SE 9h-12h					8 M		7 J	SE 9h-12h	8 L	StC 9h-12h
9 V	StC 9h-12h	9 L	StC 9h-12h	9 L	StC 9h-12h	9 J	SE 9h-12h	8 V	IG/FL 9h-12h	9 M	IG/FL 14h-18h
10 S	IG/FL 14h-17h	10 M	IG/FL 14h-17h	10 M	IG/FL 14h-18h	10 V	SE 9h-12h		SE 14h-18h	10 M	
11 M		11 M		11 M		11 S	StC 14h-18h	11 L	StC 9h-12h	11 J	SE 9h-12h
12 L	StC 9h-12h	12 J	SE 9h-12h	12 J	SE 9h-12h	13 L	FERMEE	12 M	IG/FL 14h-18h	12 V	StC 9h-12h
13 M	IG/FL 14h-17h	13 V	IG/FL 9h-12h	13 V	StC 9h-12h	14 M	FERMEE	13 M	SE 9h-12h	13 S	SE 9h-12h
14 M		14 S	SE 14h-17h	14 S	IG/FL 14h-18h	15 M		14 J	SE 9h-12h		StC 14h-18h
15 J	SE 9h-12h					16 L	StC 9h-12h	15 V	StC 9h-12h	15 L	StC 9h-12h
16 V	SE 9h-12h	16 L	StC 9h-12h	16 L	StC 9h-12h	16 J	SE 9h-12h	16 S	StC 9h-12h	16 M	IG/FL 14h-18h
17 S	StC 14h-17h	17 M	IG/FL 14h-17h	17 M	IG/FL 14h-18h	17 V	IG/FL 9h-12h		IG/FL 14h-18h	17 M	
18 M		18 M		18 M		18 S	SE 14h-18h	18 L	StC 9h-12h	18 J	SE 9h-12h
19 L	StC 9h-12h	19 J	SE 9h-12h	19 J	SE 9h-12h	19 V			IG/FL 14h-18h	19 V	IG/FL 9h-12h
20 M	IG/FL 14h-17h	20 V	StC 9h-12h	20 V	SE 9h-12h	20 L	StC 9h-12h	19 M	StC 9h-12h	20 S	IG/FL 9h-12h
21 M		21 S	IG/FL 14h-17h	21 S	StC 14h-18h	21 M	IG/FL 14h-18h	20 M	FERMEE		SE 14h-18h
22 J	SE 9h-12h					22 M		21 J			
23 V	IG/FL 9h-12h	23 L	StC 9h-12h	23 L	StC 9h-12h	23 J	SE 9h-12h	22 V	StC 9h-12h	22 L	StC 9h-12h
24 S	SE 14h-17h	24 M	IG/FL 14h-17h	24 M	IG/FL 14h-18h	24 V	StC 9h-12h	23 S	SE 9h-12h	23 M	IG/FL 14h-18h
25 M		25 M		25 M		25 S	IG/FL 14h-18h		StC 14h-18h	24 M	
26 L	StC 9h-12h	26 J	SE 9h-12h	26 J	SE 9h-12h	27 L	StC 9h-12h	25 L	StC 9h-12h	25 J	SE 9h-12h
27 M	IG/FL 14h-17h	27 V	SE 9h-12h	27 V	IG/FL 9h-12h	28 S	IG/FL 14h-18h	26 M	IG/FL 14h-18h	26 V	StC 9h-12h
28 M		28 S	StC 14h-17h	28 S	SE 14h-18h	29 M	SE 9h-12h	27 M	SE 9h-12h	27 S	IG/FL 14h-18h
29 J	SE 9h-12h					30 J	StC 9h-12h	28 J	SE 9h-12h	28 J	StC 9h-12h
30 V	StC 9h-12h	30 L	StC 9h-12h	30 L	StC 9h-12h	31 M	IG/FL 14h-18h	29 V	IG/FL 9h-12h	29 L	IG/FL 14h-18h
31 S	IG/FL 14h-17h							30 S	SE 14h-18h	30 M	IG/FL 14h-18h

PLANNING DECHETTERIES ANNEE 2009

DECEMBRE

NOVEMBRE

OCTOBRE

SEPTEMBRE

AOUT

JUILLET

JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
1 M		1 S	IG/FL 9h-12h	M 1		1 J	SE 9h-12h			M 1	
2 J	SE 9h-12h	2 M	SE 14h-18h	M 2		2 V		2 L	StC 9h-12h	M 2	
3 V		3 L	StC 9h-12h	J 3	SE 9h-12h	3 S	SE 9h-12h	3 M	IG/FL 14h-17h	J 3	SE 9h-12h
4 S	SE 9h-12h	4 M	IG/FL 14h-18h	V 4	StC 9h-12h		StC 14h-18h	4 M		V 4	
5 D	StC 14h-18h	5 M		S 5	StC 9h-12h	5 L	StC 9h-12h	5 J	SE 9h-12h	S 5	SE 9h-12h
6 L	StC 9h-12h	6 J	SE 9h-12h	6 M	IG/FL 14h-18h		IG/FL 14h-18h	6 V			
7 M	IG/FL 14h-18h	7 V		L 7	StC 9h-12h	7 M	StC 9h-12h	7 S	StC 9h-12h	L 7	StC 9h-12h
8 M		8 S	StC 9h-12h	M 8	IG/FL 14h-18h	8 J	SE 9h-12h		IG/FL 14h-17h		IG/FL 14h-17h
9 J	SE 9h-12h	9 M	IG/FL 14h-18h	M 9		9 V	SE 9h-12h	9 L	StC 9h-12h	M 8	
10 V		10 L	StC 9h-12h	J 10	SE 9h-12h	10 S	IG/FL 9h-12h	10 M	IG/FL 14h-17h	M 9	
11 S	IG/FL 9h-12h	11 M	IG/FL 14h-18h	V 11	SE 9h-12h		SE 14h-18h	11 M		J 10	SE 9h-12h
12 D	SE 14h-18h	12 M		S 12	SE 9h-12h		StC 9h-12h	12 J	SE 9h-12h	V 11	
13 L	StC 9h-12h	13 J	SE 9h-12h	L 14	StC 9h-12h	13 M	IG/FL 14h-18h	13 V	SE 9h-12h	S 12	IG/FL 9h-12h
14 M	IG/FL 14h-18h	14 V		M 15	IG/FL 14h-18h	14 M	StC 9h-12h	14 S	SE 9h-12h		SE 14h-17h
15 M		15 S	FERMEE	M 16	FERMEE	15 J	SE 9h-12h	15 V	StC 14h-17h	L 14	StC 9h-12h
16 J	SE 9h-12h	16 D	FERMEE	M 17		16 V	SE 9h-12h	16 L	StC 9h-12h	M 15	
17 V		17 L	StC 9h-12h	J 17	SE 9h-12h	17 S	StC 9h-12h	17 M	IG/FL 14h-17h	M 16	
18 S	StC 9h-12h	18 M	IG/FL 14h-18h	V 18	SE 9h-12h		IG/FL 14h-18h	18 M	SE 9h-12h	J 17	SE 9h-12h
19 D	IG/FL 14h-18h	19 M		S 19	IG/FL 9h-12h	19 L	StC 9h-12h	19 J	SE 9h-12h	V 18	
20 L	StC 9h-12h	20 J	SE 9h-12h	L 20	StC 9h-12h	20 M	IG/FL 14h-18h	20 V	SE 9h-12h	S 19	StC 9h-12h
21 M	IG/FL 14h-18h	21 V		M 21	IG/FL 14h-18h	21 M	StC 9h-12h	21 S	IG/FL 9h-12h		IG/FL 14h-17h
22 M		22 S	SE 9h-12h	M 22	IG/FL 14h-18h	22 J	SE 9h-12h		SE 14h-17h	M 22	
23 J	SE 9h-12h	23 M	StC 14h-18h	M 23	SE 9h-12h	23 V	SE 9h-12h	23 L	StC 9h-12h	M 23	
24 V		24 L	StC 9h-12h	J 24	SE 9h-12h	24 S	StC 14h-18h	24 M	IG/FL 14h-17h	J 24	SE 9h-12h
25 S	SE 9h-12h	25 M	IG/FL 14h-18h	V 25	StC 9h-12h		StC 9h-12h	25 M	SE 9h-12h	V 25	SE 9h-12h
26 D	StC 14h-18h	26 M		S 26	IG/FL 14h-18h	26 L	StC 9h-12h	26 J	SE 9h-12h	S 26	SE 9h-12h
27 L	StC 9h-12h	27 J	SE 9h-12h	L 27	IG/FL 14h-18h	27 M	IG/FL 14h-18h	27 V	SE 9h-12h		StC 14h-17h
28 M	IG/FL 14h-18h	28 V		L 28	StC 9h-12h	28 M	StC 9h-12h	28 S	StC 9h-12h	L 28	StC 9h-12h
29 M		29 S	IG/FL 9h-12h	M 29	IG/FL 14h-18h	29 J	SE 9h-12h		IG/FL 14h-17h	M 29	IG/FL 14h-17h
30 J	SE 9h-12h	30 S	SE 14h-18h	M 30	SE 14h-18h	30 V	IG/FL 9h-12h	30 L	StC 9h-12h	M 30	
31 V		31 L	StC 9h-12h		IG/FL 14h-18h	31 S	SE 14h-18h		IG/FL 14h-17h	J 31	SE 9h-12h

LA PERCHE BRIONNAISE

Lors de l'assemblée générale du 21 novembre 2008 ont eu lieu les élections pour la période 2009 -2013.

Président : Georges MAMESSIER
Vice Président : Bernard CHARVON
Secrétaire : Michel CHARVON
Trésorière : Michèle SERVARIE

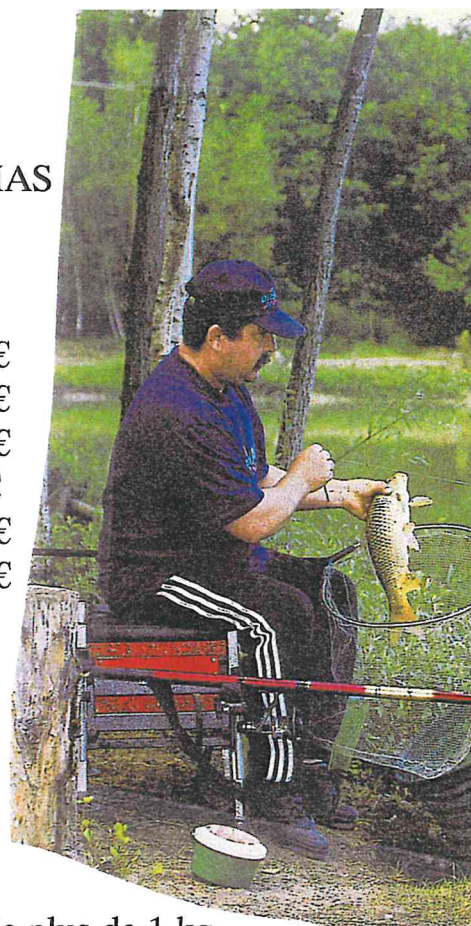
3 nouveaux membres au conseil d'administration :
Serge POMMIER - René BARBIN - Jean Paul MATHIAS

Le prix des cartes de pêche pour 2009 est de :

Carte fédérale "personne majeure"	67 €
Carte promotionnelle "découverte femme"	30 €
Carte fédérale "personne mineure"	24 €
Carte "découverte - de 12 ans"	5 €
Carte "vacances"	30 €
Vignette E.H.G.O.	18 €

Il a été décidé de l'empoissonnement :

Brochets :	150 kgs
Fritures :	150 kgs
Tanches :	50 kgs
Sandres :	50 kgs
Truites :	120 kgs + 5 truites baguées de plus de 1 kg



Le nouveau garde fédéral pour notre secteur est M. Thomas BRETON

Une nouvelle table de pique-nique a été installée ainsi qu'à Poisson et Varenne l'Arconce

Les repas en 2009 auront lieu le 28 février à Varenne l'Arconce et le 5 septembre à Saint Didier.

La PERCHE BRIONNAISE souhaite à tous ses adhérents et aux habitants de Saint Didier en Brionnais une bonne année 2009.

BIBLIOTHEQUE

Heures d'ouverture :

Mardi et samedi de 10 H 0 12 H

La bibliothèque accueille gratuitement toutes les personnes de Saint Didier, Varenne l'Arconce et Sarry. Les enfants de l'école fréquentent la bibliothèque tous les mardis, bien conseillés par deux bibliothécaires qualifiées.

Un choix varié est à votre disposition dans les rayonnages concernant aussi bien les adultes que les enfants (romans, documentaires et BD).

Les livres du Centre Départemental de Lecture Publique de Macon sont changés régulièrement, tous les trimestres. Certains sont achetés par la commune et d'autres proviennent de dons.

SCRABBLE

SI VOUS SOUHAITEZ VOUS DÉTENDRE EN JOUANT AU SCRABBLE, VENEZ NOUS REJOINDRE TOUS LES QUINZE JOURS : LE LUNDI APRÈS MIDI

DEUX FAÇONS DE JOUER : DUPLICATÉ OU NORMAL , AU CHOIX DES PARTICIPANTS

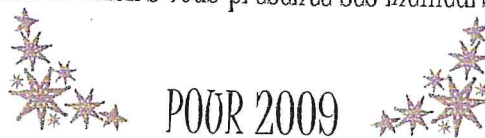
IL EST PRÉFÉRABLE D'APPORTER VOS JEUX ET DICTIONNAIRE SI POSSIBLE

L'APRÈS-MIDI SE TERMINE VERS LES 17 HEURES APRÈS AVOIR PARTAGÉ EN TOUTE CONVIVIALITÉ : CAFÉ, TISANE ET GÂTEAUX.

FLEURISSEMENT

FLASH ... Nous venons d'apprendre que notre commune a obtenu le 11ème prix départemental de fleurissement dans la catégorie "communes de moins de 500 habitants"

L'association de loisirs vous présente ses meilleurs vœux



POUR 2009

Bilan de l'année 2008

La bonne mobilisation dans les diverses manifestations organisées en 2008, démontre que le bénévolat fonctionne toujours bien. Nous vous en remercions vivement.



RANDONNEE PEDESTRE

350 marcheurs sont venus arpenter les chemins du brionnais. La nouvelle formule avec hot dog offert à l'arrivée a été appréciée par tous.



REPAS De REMERCIEMENTS

21 juin. Bonne ambiance pour le repas offert à nos bénévoles : barbecue, rosé, soleil, bonne humeur, voila le secret pour une soirée réussie.



CONCOURS DE MANILLE

Encore un grand succès pour cette édition du concours de manille puisque toujours en augmentation. Son nombre de doublettes s'est porté cette année à 56.



ARBRE DE NOËL

Cette année, c'est à un repas que l'**Association de loisirs** a convié toute la population de St Didier. Près de 70 personnes, adultes et enfants confondus, sont venus attendre le Père Noël autour d'un bon repas ; Ce ne fut pas en vain puisque dans la soirée il fit son apparition pour, comme à l'accoutumée, gâter tous les enfants.

MANIFESTATIONS PREVOES pour 2009 :

- | | | |
|-------------------------------|---|---------------------|
| - Samedi 14 mars | : | Soirée jeux |
| - Dimanche 10 mai | : | Marche |
| - Samedi 1 ^{er} août | : | Repas d'été |
| - Samedi 28 novembre | : | Concours de manille |
| - Samedi 19 décembre | : | Arbre de Noël |



ASSOCIATION MUSICALE DU CHAROLAIS-BRIONNAIS

LISTE DES ACTIVITES

(Du lundi au samedi)

Renseignements 03 85 25 28 47 / 09 50 09 66 33

- 1) GUITARE CLASSIQUE / FOLK / ELECTRIQUE
- 2) LA VOIX (techniques de perfectionnement pour adulte)
- 3) CHORALE (Chœurs du Val d'Arconce)
- 4) FORMATION MUSICALE
- 5) BATTERIE
- 6) FLUTE A BEC
- 7) PIANO / SYNTHE
- 8) HARMONICA
- 9) INITIATION MUSICALE

DERNIERS SPECTACLES ASSURES PAR LES CHŒURS DU VAL D'ARCONCE

VARENNE / DUN (au profit de RETINA France) (Eglise) 14 mars 2008

POISSON (Eglise) 26 avril 2008

PARAY LE MONIAL (Boulodrome) (Jumelage WELLS) 11 mai 2008

CHARNAY LES MACON (salle de la Verchère) (rencontre chorales) 22 novembre 2008

VIRY (Hameau de Plainchassagne) Chants de NOEL (Extérieur) 21 décembre 2008

SANCE (salle des fêtes) Rencontre chorales 25 janvier 2009

LIEUX ET HORAIRE DE REPETITIONS DES CHŒURS DU VAL D'ARCONCE.

SAINT DIDIER EN BRIONNAIS / POISSON : LES LUNDIS DE 20H30 A 22H00 (salle des fêtes)

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

SAINT LEGER LES PARAY (salle des fêtes) (au profit de RETINA France) Vendredi 27 mars 2009

POISSON (Eglise) Avril de Poisson Samedi 18 avril 2009

PARTAGEZ LE PLAISIR DE CHANTER

AVEC

LES CHŒURS DU VAL D'ARCONCE

La chorale du Val d'Arconce, c'est un groupe convivial d'amateurs, rassemblant des amis heureux de se retrouver pour chanter. C'est aussi un groupe en pleine progression et ouvert à tous.

Le répertoire d'une trentaine de chansons se promène dans le temps, du 16^{ème} au 20^{ème} siècle, et dans toutes langues (Français, Anglais, Italien, Créole, Israélien, Basque, etc...).

Nous sommes une quarantaine de choristes, non lecteurs de solfège pour la plupart, qui aiment offrir lors de concerts le fruit de leurs efforts. Nous aimons faire la fête. Aussi afin de pouvoir mieux nous connaître, quelques déplacements permettent d'échanger culture et savoir faire et de tisser des liens avec d'autres personnes et d'autres chorales.

A l'étude à partir du mois de septembre 2008 : Aimer à perdre la raison (Jean Ferrat – Les Enfoirés), Requiem Aeternam (Le roi soleil), Mon nain de jardin (Renaud), Oh Lord (Gospel)...

Départ des voitures pour les répétitions : plusieurs endroits depuis Paray le monial, mais aussi depuis Versaugues, Vitry en Charolais, Saint Christophe en Brionnais, Vauban, Ozolles, Hautefond, Oyé, Saint Julien de Civry, des places sont encore disponibles ! Il suffit de nous téléphoner (voir en fin d'article).

Nos répétitions ont lieu le lundi soir à POISSON et SAINT DIDIER EN BRIONNAIS (en alternance) de 20H30 à 22H.

VENEZ NOUS REJOINDRE !

Tel 03 85 25 28 47 ou 09 50 09 66 33

Sous la direction de BERNARD RENAUX



**ASSOCIATION POUR
L'EGLISE DE
SAINT-DIDIER-EN-BRIONNAIS**

SIÈGE SOCIAL :
MAIRIE DE SAINT-DIDIER-EN-BRIONNAIS
CORRESPONDANCE:
A.E.S.D.B.
EDOUARD DECHELETTE
"GRANDE TERRE"
71110 ST-DIDIER-EN-BRIONNAIS



L'assemblée Générale a eu lieu le 16 avril 2008.

Le concert du dimanche 31 août 2008 fut un grand succès, grâce à la
MAITRISE de la Cathédrale d'Autun.
Chacun a pu admirer ce *voyage musical baroque*.

La réfection de nos œuvres d'art, servant au Culte, est momentanément
stoppée. Il n'y a pas de subventions actuellement.

L'Association a aidé la Commune en achetant un matériel de chauffage à
air pulsé pour faire remonter la température de notre Eglise quand cela est
nécessaire. Ce matériel, marchant au gaz, il est prévu d'installer 2 grandes
bouteilles à l'extérieur et d'installer la tuyauterie jusqu'au bruleur.

La date du prochain concert et le programme ne sont pas encore fixés,
mais il semble souhaitable que ce ne soit pas le dernier dimanche d'août,
pour que nous puissions avoir un peu plus de monde.

Société de chasse *LE RALLY*

Le nombre d'adhérents de la société de chasse pour la saison 2008 / 2009 est en augmentation avec 22 chasseurs dont un premier permis. Grace aux efforts des sociétaires et avec l'aide de la fédération des chasseurs de Saône et Loire, comme les années précédentes nous avons lâché cent perdrix grises en août, puis soixante cinq faisans pendant la saison.

En fin de saison de tir, il reste quelques perdrix grises et rouges et des faisans dans nos prairies. Mais plus que les autres années, avant leur reproduction sur notre commune, ils leur restent l'hiver et les prédateurs à affronter ce qui sera très difficile au vu de l'augmentation très nette des renards et du froid. Nous remercions les chasseurs qui continuent à leur porter de la nourriture dans les agrainoirs et les piégeurs pour leurs prises de nuisibles très importantes dans une bonne démarche de régulation pour la diversité de notre faune.

Pour les autres gibiers, une diminution de population pour les lièvres est à signaler, les lapins de garenne sont encore trop rares sur notre société.

Pour le gros gibier; le chevreuil est stable, nous avons obtenu 7 bracelets pour la saison.

Cette année, le plan de chasse mis en action pour le sanglier a permis au GIC d'obtenir des bracelets car hors de nos forêts ils occasionnent de nombreux dégâts dans les prairies et les cultures brionnaises.

En fin de saison du petit gibier, les adhérents de la société ont été convoqué le 10 décembre 2008 par le président pour une réunion extraordinaire, celui-ci nous a fait part de sa décision et nous a donné sa démission en tant que président de l'association pour motif personnel.

Les sociétaires ont remercié Mr BERGER François pour son travail et sa disponibilité, c'est avec regrets qu'une page de la société se tourne.

Avant la fin de la saison de chasse 2008 un nouveau bureau sera voté pour continuer la gestion de cette société dont la création date du 01 Août 1946.



*Visite du Monument aux Morts
par les enfants du RPI
En présence de Edouard DECHELETTE, Adjoint*



Projet d'un monument aux morts de la commune de Saint Didier en Brionnais

Le 11 juillet 1920, monsieur le maire Louis Lamotte réunit son conseil municipal ainsi que l'entrepreneur monsieur Lespinasse domicilié à Marcigny.

D'autre part il a été convenu ce qui suit : Monsieur Lespinasse s'engage à élever le monument pour la commune de Saint Didier en Brionnais sur l'emplacement de l'ancien cimetière à la place choisie par le conseil municipal à la séance du 13 janvier 1920.

Pour la pose des marches ; il devra être fait une assise carrée en pierres sèches de 2 m50 de côté et de 0 m70 d'épaisseur, comprenant 225KG de chaux hydraulique par mètre cube ; le tout au prix de 750 francs ainsi que 2 mètres cube de pierres de Saint Martin Belleroche pour la somme de 2100 francs y compris la taille et la sculpture.

La somme totale versée à monsieur Lespinasse est de 4155 francs : 2000 francs provenant d'un emprunt fait par la commune sera versée au début des travaux et 2155 francs à réception des travaux.

Le coût total du monument étant de 5243 francs, Monsieur le maire et son conseil décident de faire une souscription auprès des habitants de la commune. Celle-ci rapportera 3243 francs.

Le monument sera inauguré le 9 octobre 1921.

Extrait du « Le réveil du charolais et du brionnais N°771 du 16/10/1921 »

SEMUR / SAINT DIDIER- EN- BRIONNAIS

Inauguration du monument Dimanche 9 Octobre , la paroisse de Saint Didier- en- Brionnais était en fête. Sous l'impulsion de son maire si dévoué, elle voulait honorer dignement la mémoire de ses morts de la guerre et perpétuer le souvenir par l'inauguration et la bénédiction d'un monument du à la générosité de ses habitants.

La veille, sous l'habile direction du bon M.G, notre petit bourg se transforma en un nid de verdure agrémenté de guirlandes fleuries.

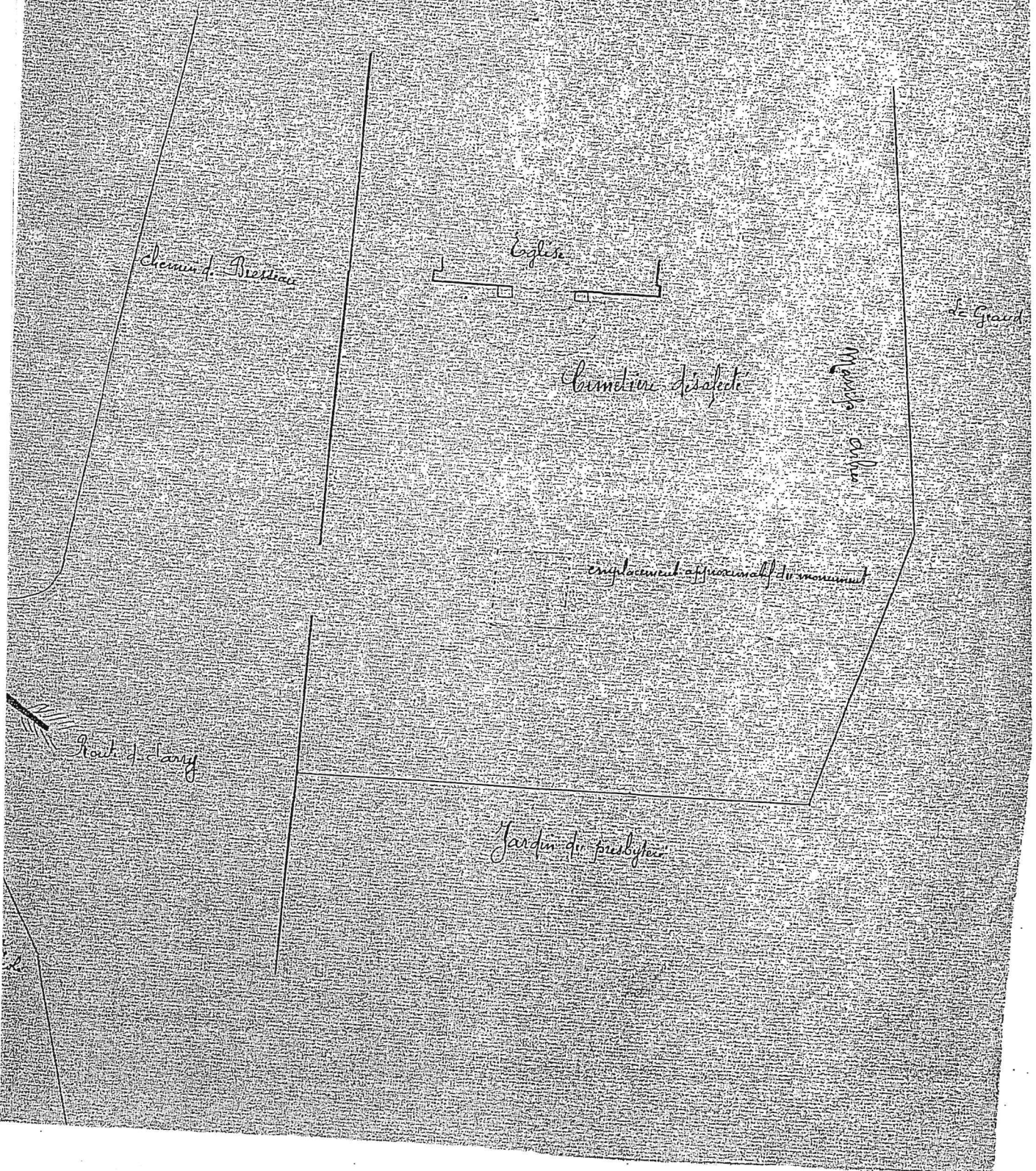
A 9 heures, les cloches invitaient les fidèles à la prière pour ces chers disparus. A l'évangile, devant les autorités de la commune assistant en corps et au milieu d'une foule débordant l'enceinte de l'église, M Bonnamour chapelain de Paray résumait merveilleusement en quelques mots, les devoirs de tous au point de vue patriotique et chrétien. La messe se termina dans le recueillement aidé par les ilots d'harmonie et les chants de la fanfare d'Anzy-le-Duc.

L'inauguration eut lieu le soir à 3h. L'affluence du matin était plus que doublée. Après la bénédiction du Saint-Sacrement et l'absoute pour nos chers morts, M. le prédicateur en face du monument, dans une allocution de magnifique envolée, détache les leçons de la guerre. M. le maire dans un discours plein d'à-propos, ne ménagea pas ses félicitations à ceux qui avaient contribué à l'érection du monument et à tous ceux qui avaient travaillé à la préparation de cette journée.

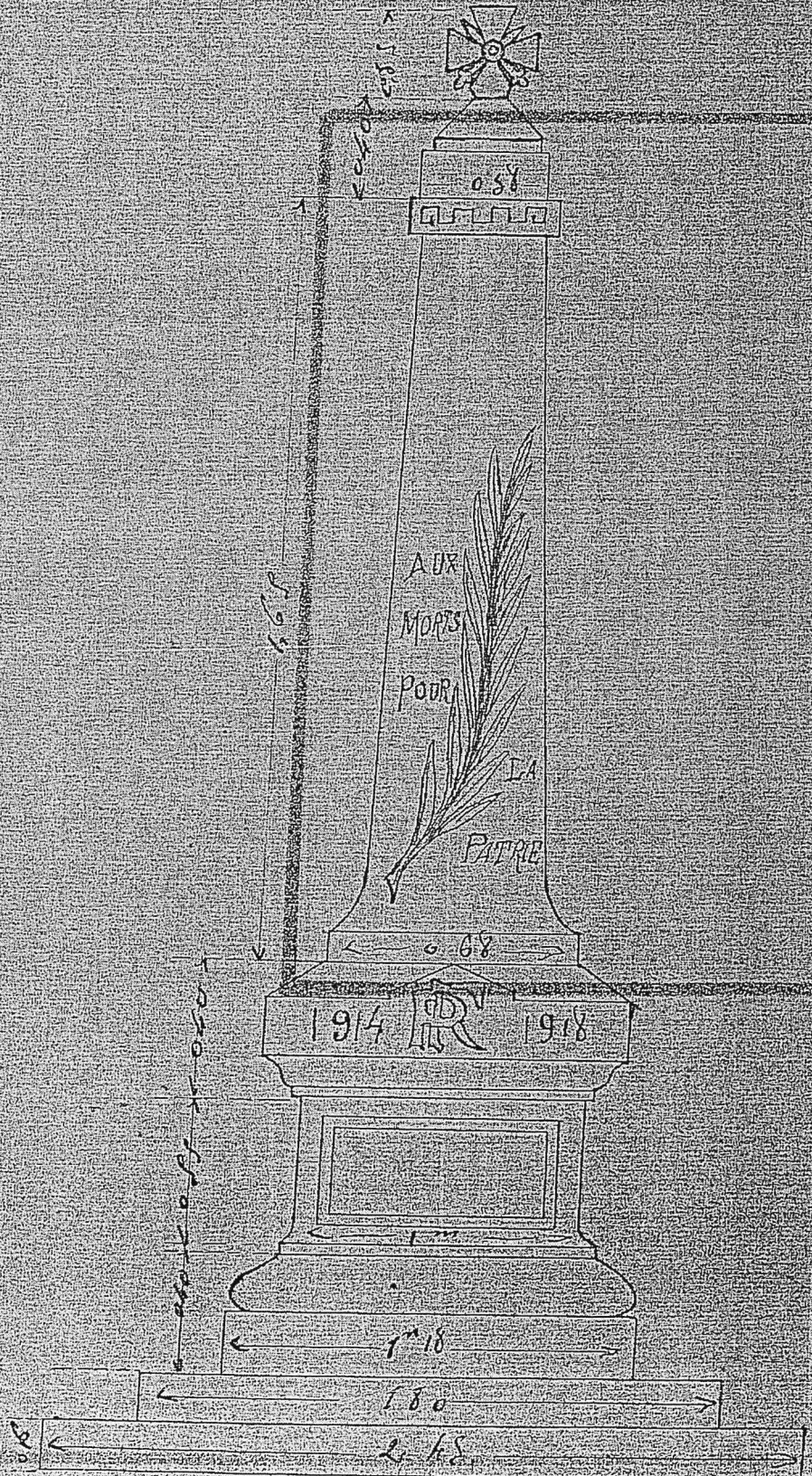
N'oublions pas non plus de signaler la société des jeunes de St-Didier, groupée autour de son sympathique président qui dans un petit mot rempli de délicatesse, leur fit entendre les plus chauds encouragements à se montrer dignes de leurs devanciers.

Puis fut faite la bénédiction solennelle par M. le curé de la paroisse et tous se séparèrent au son de la Marseillaise.

Croquis indiquant l'emplacement du monument



Projet d'un Monument aux Morts
de la Commune de St Didier en Brionnais



TELETHON

OPERATION

"Mille paniers dans le Brionnais" défi relevé

- ⊙ Les 3 agospaces de Saint Didier en Brionnais, Oyé et Saint Christophe en Brionnais ont permis aux habitants de ces communes et des alentours de se découvrir des talents cachés de basketteurs :
- ⊙ 1087 paniers réussis comptabilisés dont 15 réalisés par la doyenne (85 ans) de ce défi organisé pour la première fois.

Mais surtout tous ont fait preuve d'une grande générosité qui a permis de collecter au total 941.10 € en trois demi-journées au profit du téléthon.

Remerciements aux bénévoles et à tous ceux qui se sont mobilisés dans la plus grande convivialité.

DATES A RETENIR



- SAMEDI 14 MARS : Soirée jeux**
- SAMEDI 25 AVRIL : Repas communal**
- DIMANCHE 10 MAI : Marche**
- SAMEDI 1ER AOUT : Repas d'été**
- SAMEDI 28 NOVEMBRE : Concours de manille**
- SAMEDI 19 DECEMBRE : Arbre de Noël**

L'INF eau

La feuille d'information sur l'eau potable

2007



SIE DU BRIONNAIS

Extrait du rapport annuel 2007
sur le prix et la qualité
du service public

PROVENANCE

2 zones de captage

- Des ressources propres au syndicat :
2 zones de captage ont fourni 688 407 m³ d'eau traitée.
- Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 2 677 904 m³ :
 - 6 importateurs distincts : Chauffailles, Sae du Charollais, Sie de Bourbonce Oudrache, Sie de la Haute Grosne, Sie de la Vallée du Sornin, Sie de l'Arconce.



■ LOCAL
□ IMPORT

DESSERTE

16 439 habitants

Le service d'eau potable du Sie du Brionnais regroupe les communes de : Amanze, Anglure-sous-Dun, Anzy-le-Duc, Baudemont, Baugy, Bois-Sainte-Marie, Briant, Changy, Chatenay, Colombier-en-Brionnais, Curbigny, Dompierre-les-Ormes, Dyo, Gibles, Hopital-le-Mercier, Lugny-les-Charolles, Marcigny, Marcilly-la-Gueurce, Montceaux-l'Etoile, Mussy-sous-Dun, Nochize, Ouroux-sous-le-Bois-Sainte-Marie, Oye, Poisson, Prizy, Saint Christophe-en-Brionnais, Saint Didier-en-Brionnais, Saint-Germain-en-Brionnais, Saint-Julien-de-Civry, Saint-Racho, Saint-Symphorien-des-Bois, Saint-Yan, Sarry, Trivy, Vareilles, Varenne-l'Arconce, Varenne-Saint-Germain, Varennes-sous-Dun, Vaudebarrier, Versaugues, Vindecy et Vitry-en-Charollais.



42 communes adhérentes

EXPLOITATION

Par la S.A.U.R.
En affermage

La société S.A.U.R. a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.



DISTRIBUTION

Un réseau de 940 km
1 109 326 m³ consommés

En 2007 les abonnés domestiques ont consommé 1 109 326 m³ (en baisse de 9,82 % par rapport à 2006) soit en moyenne 185 litres par habitant et par jour

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement du réseau était de 82,36 % en 2007 (il était de 83,29 % en 2006).

RIX

299,38 € pour 120 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 299,38 € en 2008 (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2008, toutes taxes comprises hors redevance de pollution domestique). Soit en moyenne 2,49 €/m³, +2,94 % par rapport à 2007.

Sur ce montant, 45 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 37 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 18 %.



■ EXPLOITANT
□ COLLECTIVITE
▨ TAXES

Répartition des montants collectés

S Y D E S L

Créé en 1947, le **Syndicat Départemental d'Énergie de Saône et Loire** est un syndicat mixte fermé regroupant l'ensemble des 573 communes de S.&L.

Le SYDESL est administré par un Comité syndical composé de représentants des communes membres, et par un Bureau syndical qui exerce les attributions qui lui ont été déléguées par le Comité.

L'ensemble des 573 communes de S.&L. ont transféré à un seul établissement public, le SYDESL, la compétence obligatoire de distribution publique et universelle d'électricité, c'est-à-dire qu'il assure pour leur compte la gestion des 22 000 km de lignes moyenne et basse tension, et des 12 000 transformateurs.

Ces équipements ont été concédés à ErDF qui assure la distribution de l'électricité à partir de ce réseau propriété du SYDESL.

Le SYDESL exerce la compétence d'autorité organisatrice des missions de service public de la distribution et de la fourniture d'électricité sur le territoire de ses membres.

C'est grâce à ses compétences que notre commune, comme d'autres, a pu bénéficier de la réfection de notre éclairage public, ce dont nous pouvons nous féliciter.

Notre syndicat propose à ses membres des solutions pour économie d'énergie sur l'ECLAIRAGE PUBLIC. Pour ce faire nous répondrons au *diagnostic énergétique de notre réseau.*

Le Secours Catholique

L'équipe du Secours Catholique des cantons de Marcigny et Semur en Brionnais répond aux besoins des personnes momentanément en difficultés par 3 activités principales :

- **Vestiaire** : ouvert le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi du mois ,
local dans la 1^{ère} cour de l'école primaire de Marcigny de 14 h 30 à 16 h 30
- **Aide alimentaire** donnée à la demande du service social et de l'écoute dans nos locaux
- **Plusieurs manifestations et actions** permettent d'accorder ces aides .
Les principales sont l'organisation :
 - d'un loto,
 - de brocantes
 - et de collecte de produits alimentaires dans les 2 supermarchés de Marcigny.

Tous les bénévoles sont les bienvenus.

Don du sang , don de vie



Chaque année, l'Amicale des Volontaires du Sang organise des journées de collecte.

Après la baisse du nombre de dons en 2005 et 2006,
2007 et 2008 ont vu une hausse sensible des donneurs.

→ Il est essentiel de maintenir la mobilisation de tous,
en particulier des jeunes, pour les années à venir.



→ En effet, un nombre important de donneurs va atteindre la limite d'âge maximale.

L'Amicale

compte sur vous

pour faire encore mieux en 2009 .

Calendrier 2009

Semur :	27 février
Varenne :	20 mai
Ligny :	31 juillet
Saint Julien :	7 octobre
Saint Christophe :	9 décembre



L'aide à domicile dans votre village

L'ADMR a pour but de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles en leur apportant un service personnalisé adapté à leurs attentes et à leurs besoins.

Notre association est animée et gérée par des bénévoles et son fonctionnement repose sur un travail d'équipe entre bénévoles et salariés.

Les services proposés par l'ADMR sont variés :

L'aide de confort : pour toute personne qui désire être soulagée des tâches domestiques : ménage, repassage, courses ...

L'assistance aux personnes : pour toute personne en perte d'autonomie qui ne peut assurer seule les actes de la vie quotidienne : aide à la mobilité, à la toilette, à l'habillage, à l'alimentation, à la prise de médicaments ...

L'aide aux familles : pour toute famille avec jeune(s) enfant(s) : aide aux tâches domestiques, garde d'enfants, soutien aux fonctions parentales...

Aide aux personnes handicapées : pour toute personne dont le handicap physique ou mental est reconnu : aide de confort, assistance à la personne, accompagnement social et relationnel ...

Accompagnement de fin de vie : pour toute personne en fin de vie affiliée au régime général (CPAM) en complément de la prise en charge par l'équipe de soins palliatifs à domicile : accompagner la personne pour pallier l'absence temporaire de l'entourage.

Téléassistance : pour toute personne qui le souhaite : sécuriser et rompre l'isolement grâce à une centrale d'écoute fonctionnant 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et permettre selon les besoins une intervention au domicile de la personne.

Portage de repas à domicile : pour toute personne qui désire se faire livrer des repas à domicile : repas standard ou de régime.

L'association ADMR locale reste vivante.

Elle a une action bienfaitrice sur le plan local.

Les bénévoles y gardent une place essentielle.

N'hésitez pas à contacter votre association :

Association locale ADMR de Saint-Christophe-en Brionnais

Bâtiment administratif du champ de foire

71 800 Saint-Christophe-en Brionnais

Tél / Fax / Répondeur : 03 85 25 92 02.





Portage de repas à domicile

Depuis 1994, l'Association ADMR, située Bâtiment Administratif du Champ de Foire assure un service de portage de repas.

Un repas de qualité à domicile et pour tous.

Le portage de repas s'adresse à toute personne résidant sur le canton de Semur en Brionnais, sans condition d'âge ni de ressources, ni de fréquence.

Ce service consiste à assurer la livraison de repas en liaison froide, élaborés par Mr MILLET, traiteur agréé à Charlieu et livrés au domicile du demandeur au moyen d'un véhicule réfrigéré. La livraison des repas est assurée par une salariée de l'Association ADMR mandatée à cet effet quatre fois par semaine le lundi, mardi, jeudi et vendredi, **au prix de 8 € le repas**. Il est possible de demander la livraison du repas du mercredi avec celui du mardi, et du repas du samedi et/ou du dimanche avec celui du vendredi. Pour les jours fériés, penser à commander son repas à l'avance.

Un service proposé tous les jours, en toute liberté.

Un menu différent vous est proposé pour chaque jour de la semaine, y compris pour les dimanches et jours fériés.

Les menus vous étant fournis à l'avance, vous pouvez donc choisir le ou les jours qui vous conviennent (un jour, deux jours par semaine ou par mois...).

Pour convenir des jours de livraison du repas, il suffit d'en avertir par téléphone la veille avant midi le bureau ADMR au 03 85 25 92 02 ou votre déléguée de commune ou encore l'employée qui fait la livraison.

Manger est un plaisir et une nécessité.

Parfois le handicap, l'âge ou simplement l'isolement rendent difficile la préparation des repas. L'alimentation peut même devenir monotone ou insuffisante. Le portage de repas permet donc de **retrouver le plaisir de manger**. Il permet aussi de garder **une alimentation régulière et équilibrée** notamment en cas de retour d'hospitalisation ou d'apparition de la dépendance. De plus, certaines hospitalisations sont liées à des problèmes de malnutrition ou de dénutrition graves qui altèrent l'état de santé que le portage de repas permet de prévenir.

Le portage de repas vous assure en outre **un contact amical** car avec votre repas la personne vous apporte aussi le réconfort, la chaleur d'une présence, une écoute, un sourire.

Cher le repas ?

Dans les 8 €, il faut compter :

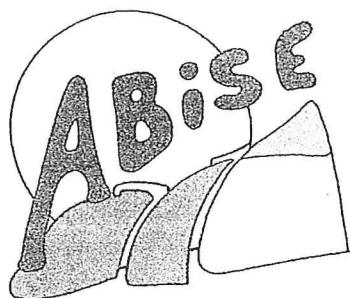
- la nourriture,
- le salaire de la salariée,
- les frais d'entretien du véhicule,
- le carburant.

Ce tarif est relativement bas grâce au soutien financier de la Communauté de Communes, aux manifestations locales, notamment la vente de calendriers, la réalisation du concours de tarot, ainsi qu'aux diverses subventions et dons de particuliers...

**Pour de plus amples renseignements,
s'adresser à la permanence ouverte
au local ADMR
Bâtiment administratif du champ de foire
71800 St Christophe en Brionnais :
chaque mardi de 10 h à 12 h**

Tél / Fax / Répondeur : 03 85 25 92 02

***Le portage de repas :
bien plus qu'un service de livraison,
un véritable travail social !***



Activités pour l'année 2009

Centre de loisirs

Il accueille des enfants de 5 à 12 ans, les mercredis, les petites vacances scolaires et 3 semaines au mois de juillet.

Un ramassage s'effectue depuis Saint-Christophe à 9H pour un retour à 16H45. Le repas, pour ceux qui restent la journée, est fourni par les parents.

Les inscriptions se font au siège de l'ABISE ou à la permanence de St. Christophe. Tel: **03.85.25.27.54**.

Relais Assistantes Maternelles

Il permet de mettre en lien les parents qui ont un besoin de garde pour leur enfant et les Assistantes Maternelles. Il aide à l'établissement du contrat de travail et favorise les échanges autour de la garde des enfants.

Permanences: Mardi: 13H30-17H30 Marcigny

Judi: 16H-19H St.Christophe

Vendredi: 16H-19H Iguerande

Samedi: 9H-12H Marcigny

Rencontres Assistantes Maternelles:

Judi: 9H-12H30 Marcigny

Vendredi: 16H-19H Iguerande

Ludothèque

Elle permet, dans un espace aménagé, un échange parents enfants autour de jeux favorisant la création et la construction de l'imaginaire....

Lieu fixe

St.Julien de Jonzy

13 et 28 janvier 2009

10 février 2009

11 mars 2009

7 avril 2009

12 et 26 mai 2009

Itinérant

Melay: 21 mars 2009

Iguerande: 10 juin 2009

Semur: 19 septembre 2009

St.Martin du Lac: 28 novembre 2009

14H30-17H

Un transport est proposé aux familles ne disposant pas de véhicule.
Renseignements au **03.85.25.27.54**.

ASSOCIATIONS DES VEUVES ET VEUFS CIVILS DU SECTEUR DE CHAROLLES

Mairie
71800 LA CLAYETTE

La Clayette,
le 10/11/2008

Monsieur le Maire et Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

C'est avec stupéfaction et inquiétude que j'ai pris connaissance de la présentation à notre Fédération du projet de loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2009, par le conseiller de Monsieur XAVIER BERTRAND,

Monsieur SARKOSY a promis le relèvement du taux de la pension de réversion de 54 à 60%.

Or, j'apprends avec surprise que ce relèvement sera appliqué uniquement aux pensions de réversion les plus modestes (moins de 800 € toutes pensions confondues) et uniquement aux veuves et veufs de plus de 65 ans.

Et que deviennent les autres ?

De plus, la réforme des pensions d'août 2003 abaissait progressivement la condition d'âge d'attribution de la pension de réversion pour la supprimer totalement au 1^{er} janvier 2011.

Je suis donc étonnée que cet abaissement soit non seulement remis en cause mais encore totalement annulé pour remonter la condition d'âge à 55 ans, telle qu'elle était avant la réforme !

Une fois encore, et malgré les promesses, veuves et veufs sont totalement ignorés !

Pourtant les veuves, notamment les veuves avec enfants, sont souvent parmi la population en situation de précarité.

Je vous demande de prendre réellement en considération l'amélioration de leurs conditions de vie.

Pour cela il est nécessaire de :

- porter de 54 à 60%, quel que soit l'âge, le taux de la pension de réversion des personnes les plus modestes (total des pensions inférieur à 800€),
- geler l'âge d'attribution de la pension de réversion à 51 ans tel qu'il est actuellement,
- porter à 800 € le montant de l'assurance veuvage, sans condition de ressources, pendant 4 ans, avec une majoration de 10% par enfant à charge. Ceci favoriserait le retour à l'emploi des jeunes veuves. Il est effectivement anormal de permettre aux seniors le cumul emploi-retraite et de ne pas faire de même pour les jeunes qui doivent gagner leur vie et assurer également seuls l'éducation de leurs enfants,
- faire bénéficier l'assurance veuvage, elle-même considérée comme un minimum social, des avantages inhérents aux minima sociaux (cf. COR, doc.6 du 28/03/2007 : *La réforme de la réversion : changement de logique, impacts et questionnements*),
- enfin, supprimer purement et simplement le plafond des ressources, non seulement pour l'assurance veuvage mais aussi pour les pensions de réversion du régime général.

Persuadée que vous aurez à cœur de vous engager personnellement pour améliorer la situation faite aux veuves et veufs de notre pays,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire et Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, à l'expression de mes salutations distinguées.

Pour l'Association des Veuves et des Veufs Civils
Mme COPIER Jocelyne Responsable de Secteur

La page du Père bouchon.

L'Association : 1 Bouchon collecté = 1 Geste utile
Siège social N°1 Cité Aéronautique
71600 SAINT YAN.
Téléphone :06~61~12~81~62~.

Un bouchon = un geste pour personnes handicapées

Trois années de passées, l'activité de l'association continue de progresser avec succès.

22 tonnes de couvercles et bouchons en plastique ont été livrées à l'usine du comptoir de Plastique de l'Ain (CPA) qui recycle toutes les sortes de plastique (PP - PS - PEHD)

Nous récoltons les couvercles, les bouchons, les faisselles de fromages blancs et leurs emballages

Les subventions :

- 🔔 62 € de la commune de Saint Yan
- 🔔 50 € du Crédit Agricole Centre Est pour y avoir le compte de l'association
- 🔔 1000 € en 2007 du Conseil Général
- 🔔 363.90 € de sympathisants

Les locaux que nous utilisons sont prêtés gracieusement par le SYAB "Saint Yan Aire Business" mais leur projet de réhabilitation de ces locaux risquent de nous obliger à louer ailleurs, ces événements risquent de mettre en péril l'association. 100 bénévoles oeuvrent pour l'association. Parmi eux, un couple de notre commune, cinq foyers de personnes handicapées dont les pensionnaires du foyer du parc de Paray le Monial et les pensionnaires des Myosotis de Charolles viennent trier sur place, les Papillons Blancs de Blanzly collectent et trient dans leur secteur, l'ATL et la maison spécialisée du Breuil font la collecte sur le Creusot, le Breuil et trient pendant les heures d'activités manuelles.

NOS ACTIONS

Des demandes d'aides par le biais de familles, des médias et associations ont été faites auprès de l'association. après avoir pris les renseignements et en avoir parlé avec le bureau nous les justifions et les accordons au cas par cas : achat de couches pour des fillettes, paiement de factures pour des personnes désœuvrées en situation de handicap, achat de matériel spécialisé pour des enfants déficients visuels. Autant d'actions qui font l'utilité de notre association !

La dernière aide de 2008 a d'ailleurs été accordée à un enfant autiste de Ligny en Brionnais. Nous avons financé l'achat de matériel pédagogique spécialisé lui permettant de poursuivre sa scolarité

Vous pouvez déposer le contenu de vos collectes auprès de Suzanne et Henri CORNELOUP domiciliés "Montrafond" à Saint Didier en Brionnais

Toute l'équipe du "Père Bouchon"

TARIFS DE LOCATION DU MATERIEL A COMPTER DU 1er JANVIER 2008

MATERIEL	RESPONSABLE	TARIF DE LOCATION EN €	
			LA JOURNEE
BETONNIERES			
Modèle équipé d'un moteur électrique	M. LAUVERNIER Gilbert VARENNE L'ARCONCE Tél : 03.85.25.83.55	4.50 €/demi-journée	7.60 €
Modèle équipé d'une prise de force	M. POPELIN Francis et Aline Tréval - ST JULIEN DE JONZY Tél : 03.85.84.10.47	4.50 €/demi-journée	7.60 €
FENDEUR DE BOIS	M. PEGON Alain Les Igaux - SEMUR EN Bais Tél : 03.85.25.23.68	5 €/heure	
FENDEUR HORIZONTAL	M. NIGAY Christophe Trélu - ST CHRISTOPHE Tél : 03.85.25.83.07	6 €/heure	
APPOINTEUR DE PIQUETS	M. MONIN Henri Gregaine - SARRY Tél : 03.85.25.10.94	7 €/heure	
TARIERE	M. MARTIN Jean-Charles ST JULIEN DE JONZY Tél midi : 03.85.84.01.80 Tél soir : 03.85.84.01.20	30.50 €/demi-journée	61 €
ENFONCE PIEUX	M. DEGRANGE Christophe Tréval - ST JULIEN DE JONZY Tél : 03.85.84.00.95 Port : 06.82.78.55.38	6 €/heure	
CULTIPAKER	M. GIRARD Alain Les Beluzes - IGUERANDE Tél : 03.85.84.06.87	20 €/Ha	
	M. POPELIN Francis et Aline Tréval - ST JULIEN DE JONZY Tél : 03.85.84.10.47	20 €/Ha	
CAGE DE CONTENTION	M. JOANNEL Yves Le Bourg - SEMUR EN Bais Tél : 03.85.25.35.24	15 €/demi-journée	30 €
ECORNEUR	M. JOANNEL Yves Le Bourg - SEMUR EN Bais Tél : 03.85.25.35.24	15 €/demi-journée	22 €
BETONNIERE	M. JOANNEL Yves Le Bourg - SEMUR EN Bais Tél : 03.85.25.35.24	5 €/demi-journée	8 €
RIGOLEUSE	M. DUCARRE Marc Les Vernes - ST BONNET Tél : 03.85.25.29.05	15 €/demi-journée	30 €
		couteau à charge du client	20 € (commune)

2 REMORQUES FRIGOS	M. PERRAT Pascal SEMUR EN Bais Tél : 03.85.25.00.29	35 € pour 1 journée repas 55 € pour 2 journées repas 45 € pour 2 jours découpe viande 35 € pour 1 jour viande au-delà de 4 jours : supplément de 10 €/jour	
ECORCEUSE	M. LESPINASSE Guy Jonzy - ST JULIEN Tél : 03.85.84.12.39	25 €/demi-journée	45 €
BALAYEUSE	M. ROBIN Jean-Louis Les Bouillards - IGUERANDE Tél : 03.85.25.10.44	8 €/heure	
TESTEUR DE GESTATION	M. NIGAY Christophe Trélu - ST CHRISTOPHE Tél : 03.85.25.83.07	8 €/an (à la 1ère utilisation)	
SOUFFLEUR DE FEUILLES	M. LESPINASSE Paul Le Bourg - MAILLY Tél : 03.85.84.00.80	6 € + 1 L essence / demi-journée	12 € + 2 L essence
	M. FAYOLLE Bernard La Croix - OYE Tél : 03.85.25.86.27	6 € + 1 L essence / demi-journée	12 € + 2 L essence
ROULEAU	M. FAYOLLE Bernard La Croix - OYE Tél : 03.85.25.86.27		10 €
LAME NIVELEUSE	M. PERRAT Guy SEMUR EN BRIONNAIS Tél : 03.85.25.39.54	35 € / demi journée	60 € la journée

IMPORTANT : pour une tenue précise et plus aisée des comptes, les responsables du matériel voudront bien transmettre au Trésorier, M. BERTRAND Pacal - Les Grandes Varennes - 71340 IGUERANDE, soit les chèques, soit les récépissés de dépôt (enveloppes timbrées libellées à l'adresse du trésorier sur demande).

Trouvé dans les archives !

<p>TUYAUX DE DRAINAGE de toutes dimensions BRIQUES SOURDES de TOUTES DIMENSIONS TOUTES FABRICATIONS SUR COMMANDES</p>	<p>GIRARD & THEUVENET TUILLIERS A ST-DIDIER-EN-BRIONNAIS (Saône-et-Loire)</p>	<p>CAUX NATURELLES TUILES PLATES Carreaux TUILES CREUSES GABON BRIQUES DE GALANDAGE ET AUTRES</p>
<p><i>Mémoire de Monsieur Dechelete pour compte de la maison com. de St Didier quin le 16 livre 35 tuaux de douze diamètres à quetain le 5 juin 1787</i></p>		

PERMANENCES

MAIRIE : Tél : 03.85.25.05.95

E-mail : mairiedesaintdidierenbrionnais@wanadoo.fr

Permanences secrétariat : Mardi et Samedi de 9H à 12H

Permanence Conseiller Général : mercredi entre 9 H et 11 H

Communauté de communes du canton de Semur en Brionnais :

Rue des Ebaulais - 71800 - SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS

Tél : 03 85 25 86 47 - Fax : 03 85 25 87 59

Lundi : 8 h à 12 h - 13 h à 18 h - Mardi : 8 h à 12 h/13h à 18 h - Mercredi : 14 h à 18 h -

Jeudi : 8 h à 12 h - 13 h à 18 h - Vendredi : 8 h à 12 h - 13 h à 17 h 30

Mutualité Sociale Agricole :

13, Avenue Joanny Furtin - 71120 - CHAROLLES - Téléphone : 03 85 88 06 20

Du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 30 ET DE 13 H 15 à 17 H

Caisse Retraite CRAM :

uniquement sur rendez vous Tél : 0 821 10 21 10

CAP de Paray le Monial

Caisses Retraites Complémentaires :

CICAS - ARRCO - AGIRC - IRCANTEC

Mairie de La Clayette - 1er - 3ème et 5ème lundi de chaque mois uniquement sur rendez-vous

Tél : 0 820 200 015

CAF : 1er vendredi de 13 H 30 à 16 H 30 (salle n° 3 mairie de Marcigny)

Mission locale : 1er et 3ème vendredi de 9H 30 à 12 H (salle n° 3 mairie de Marcigny)

Assistante sociale : Mme Yvette CORNELOUP

Les usagers désirant un rendez vous sont invités à s'adresser au secrétariat, 8, rue de Précy à Marcigny; Tél 03.85.25.40.25

Salle bibliothèque de Semur en Brionnais le 2ème mardi de chaque mois de 10 H à 12 H

Mairie de St Christophe en Brionnais le 1er jeudi de chaque mois de 15 H à 17 H

H & D Bourgogne Sud (anciennement C.D.H.A.R.) :

49, rue Ambroise Paré - BP 30046 - 71850 - CHARNAY LES MACON

Tél : 03.85.21.01.60 - E-mail : contact@hdbourgognesud.fr - N° vert : 0 800 880 531

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt :

Bâtiment administratif du champ de foire de St Christophe en Brionnais

Tous les mercredis de 13 H à 16 H. Tél : 03.85.25.99.00

Chambre d'Agriculture :

Bâtiment administratif du Champ de Foire de St Christophe en Brionnais

les 3ème mercredis du mois de 13 H 30 à 17 H

Cercle Généalogique :

Mairie de St Christophe le 1er samedi du mois de 14 H 30 à 18 H

LES SERVICES

PAROISSE : Père Serge GROBOT - Tél : 03.85.25.03.27 de préférence le samedi matin de 8 H 30 à 9 H 30

SERVICE DES EAUX : SAUR à Hautefond - Service clientèle : 0810.811.037
Dépannage 24 h sur 24 au 03.85.88.76.76 - Espace client : www.saur.com

E.D.F. : Tél : 0 801 71 18 71 ou regarder le n° inscrit sur la facture

POMPIERS : Tél : 18 ou Centre de Secours Marcigny - Tél : 03 85 25 49 15

GENDARMERIE : Tél 17 ou Brigade de Semur en Brionnais : 03 85 25 07 14 -
Brigade de Marcigny : 03 85 25 04 06

SAMU : Tél 15

AIDE MENAGERE ET AIDE FAMILIALE : Voir article dans ce bulletin

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES : tous les mercredis

RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS : Se faire inscrire en mairie
Les dates seront communiquées ultérieurement

CONTAINERS POUR TRI SELECTIF : Route de Cherancre

MINI DECHETTERIES : voir calendrier dans ce bulletin

ADRESSES UTILES

Sous Préfecture - Rue de la Madeleine - 71120 - CHAROLLES
Tél : 03 85 88 02 50

Centre des Impôts - Avenue Bayard - 71120 - CHAROLLES
Tél : 03 85 88 29 00

Direction Départementale de l'Équipement (DDE) : 3, Allée des chapelains -
PARAY LE MONIAL - Tél : 03 85 81 92 51

Direction des routes et Infrastructures (DRI) : 5, route de Lugny - CHAROLLES
Téléphone : 03 85 24 14 26

Allô, service public (Ministère de la Fonction Publique) La première réponse à vos questions administratives - Téléphone 3939 du lundi au vendredi de 8 H à 19 H et le samedi de 9 H à 14 H - www.service-public.fr

